

1807. 16 q⁶^e

1.

Instructions pour M^r de Caulaincourt, Ambassadeur
à St. Petersbourg.

Moscou,

M^r le Golstoy paraît n'avoir eu aucune Instruction particulière
sur la manière d'extenter le Traité de Cîtritt, et une Instruction propre
à faire connaître le vu de l'Emp^r Alexandre semblait nécessaire.

L'Empereur de Russie a accepté la Médiation de l'Emp^r Napoléon
pour faire la paix avec la Turquie. La Turquie l'a aussi acceptée et son
Ambassadeur à Paris a des pleins pouvoirs pour la soumettre. M. le
Golstoy n'a point de pouvoir; la Négociation n'est pas venue avoir
lieu; Ce qui, joint à l'occupation actuelle de la Valachie et de la
Moldavie et aux ouvertures faites par le Cte de Rostomoff au
Général Savary, ainsi qu'au Mouvement de l'armée Russe,
porte à penser que la Russie a des vues très-expansives.
L'Empereur n'est pas très-opposé à cette occupation de la Valachie
et de la Moldavie par les Russes: Sous quelque rapport, elle
peut servir ses intérêts, en le mettant dans le cas de recevoir
l'équivalent par la possession de quelques Provinces Roumaines
de plus, ce qui en affaiblirait encore cette monarchie, consolidant
le Système fédératif de l'Empereur. A cette considération il faut
ajouter, que l'Etat de Décadence où se trouve la Russie, ces Provinces sont
comme perdues pour elles. On ne peut espérer qu'elle en tirera les ressources
qu'elles peuvent fournir. Le général Savary, ses habitans seront
pillés et vexé par le degré de sauvage. Les crins et les plumes retournent
aux oreilles de l'Empereur. Il sera appellé à intervenir dans ces
Pays sans reprendre; et l'autorité de la France et de
la Russie seraient en danger et établies trouble.

D'un autre côté l'intérêt personnel de l'Empereur de
Russie exige qu'il soit entre ses mains des forces et des bâtimens pour
donner à ses officiers. Il faut qu'il puisse être glorifié aux yeux de ce
peuple, d'avoir, comme ses successeurs, œuvre de l'Empereur; mais si il
retient la Valachie et la Moldavie, le Traité de Cîtritt est violé en
apparence, et cette violation ne peut pas être au profit d'une seule des
parties contractantes. Il faut une compensation à l'Empereur, et il ne
peut la trouver que dans une partie de l'Etat de la Russie, dont le
Traité stipule la neutralité, partie égale en population, en
richesses, en ressources de tout genre aux deux provinces Turques.
De cette manière, l'allié de la France, l'allié de la Russie éprouveraient
une perte égale. Tous les deux seraient également échus, de l'Etat
où ils avaient laissé le Traité de Cîtritt. La Russie, il est vrai, n'aurait
plus qu'une population de deux millions d'habitans; mais n'y en
aurait-il pas assez pour le bonheur de la famille royale, et
n'empêcherait-il pas de son intérêt de se glisser sur le champ et avec
une entière dévotion, parmi les puissances inférieures, lorsque tous

2

les Empereurs pourront reprendre le rang qu'ils ont perdu au Service de l'Empereur qui a
toujours été à la tête des Peuples et à maintenir l'unité de l'Asie?

Probablement, ou vous insinuerez à Petersbourg que l'Empereur peut prendre lui-même cette convocation dans les Provinces turques
les plus voisines de son royaume d'Italie, telles que la Serbie,
l'Albanie; nous devrons répondre tout exactement à ce genre; il ne peut
convenir à l'Empereur. Il entraîne des conséquences qui va révolutionner
ce Province. Il voulait à conquérir par l'Empereur. Il est de tout
entre les deux provinces la Valachie et la Moldavie sont maintenant
ces deux provinces de l'Asie. Il faudrait donc combattre pour la conquête, et
combattre encore pour les garrisons, car les tréfugés de ces pays sont
caractérisés par leurs habitants mettant beaucoup d'obstacles à une opinion
française. Ces provinces ne seraient pas une acquisition précieuse pour
l'Empereur; elles sont peu riches, sans commerce, sans industrie, et
par leur position, très difficile à rattacher au centre principal de
son Empire. À cette évidente préparation, on ne l'aurait à
l'Empereur qu'une souveraineté impériale dominée par les armes, sans
profit et sans gloire.

Des Conséquences plus graves en seraient le résultat, la
Destruction de l'Empire ottoman. Ainsi entraîné dans le nord et le
comptoir, il serait impossible qu'il se soutint d'avantage; la destruction
de la Valachie et de la Moldavie ne lui donnerait de la force. Il y a
peut-être que ce deux provinces soumises est influencée depuis long
temps pour lui; mais si cette sorte de partie de la Sécession des
provinces vicinale, l'Asie est frappée au cœur, le reste d'opinion
qui le soutient est détruit, la force ottomane menacée par l'Asie
d'un côté, attaquée par la France de l'autre, a cessé d'exister.
Cette chute de l'Empire ottoman peut être désirée par le Cabinet de
Petersbourg. On sait qu'elle est inévitable, mais il n'est point de la
politique des deux Couronnes impériales de l'autre; elles divisent la
France jusqu'au moment où le partage de la partie de l'Asie pourra
se faire d'une manière plus avantageuse pour l'une et pour l'autre;
et où elles n'auront pas encore que une France actuellement leurs
ennemis. Peu approprié, par la somme de l'Egypte et de l'Ile, les
plus riches dépendances. C'est le plus forte objection de l'Empereur
contre le partage de l'Empire ottoman. Ainsi le véritable Denis
de l'Asie. Dans ce moment, est que l'Empire ottoman reste dans
son intégrité actuelle, vivant en paix avec la Russie et la France,
ayant pour limite le Kouban et le Danube, plus le place que
la Turquie à deux fleuves, telle que l'Ismaïl, &c. Si
toute fois la Russie eût que la France acquise sur la France
une augmentation pacifique.

Cependant il est possible que l'idée du partage de l'Empire
ottoman soit rendue à S. Petersbourg. Dans ce cas, l'intention
de l'Empereur est de ne pas tout empêcher cette chose sur cet objet,

pefforant faire le partage. Puis avec elle, de manière à donner à la France le plus d'influence possible dans le futur partage, que de proposer la Russie à y faire intervenir l'Autriche. Il ne faut donc point se refuser à ce partage, mais déclarer qu'il faut l'entendre verbalement sur cet objet. N'appelez, pourriez-vous, à l'Emp^r. Alexandre la conversation qu'il a eue hier ce matin avec S. M., et comment les deux Empereurs sont convenus de ne rien entreprendre et est également qu'après Peut-être entendez-vous dans la voyage à Paris que doit faire l'Emp^r. Alexandre, Peut-être dans tout autre point où les deux souverains évoquent ce sujet; mais si tel n'est le partage existent, tirez en au moins cette conséquence que l'Emp^r. du Brésil ne doit point évacuer la rivière gauche de la Vistule, afin d'échapper à tout événement; et lorsque l'on a été parle de l'Albanie et de la Bosnie comme objet de compensation pour l'Empereur, faites sentir l'inégalité de cette compensation et les dangers, et revenez sur la proposition de quelques Provinces hongroises de plus, comme objet d'un arrangement parfaitement égal, convenable à tous les intérêts, d'une extaction prompte et facile et sans aucun de ces conséquences que la politique la plus astucieuse ne peut ni prévoir, ni prévenir.

L'Empereur ne fera pas d'armes, lorsque de l'empereur François sont envoies en Balance. La Russie vainc les Slaves de Nicopolis, la Valachie et la Moldavie, et renforce ses armées de ce côté, loin de songer à les rappeler. L'Empereur qui a toute confiance dans l'Emp^r. Alexandre, vaut bien régler sa marche sur la Sicile, mais il faut que les deux Empereurs marquent d'un trait égal. C'est cela le principe de la conduite de l'Empereur. Ainsi, justice, prudence, ne lui permettent pas de prendre un autre parti, et aucun obstacle ne pourra le détourner de cette route.

L'Empereur ne désarmera pas. il n'évacuera les Provinces que quando les négociations pour la paix avec la Turquie seront terminées, et que l'Empereur Alexandre aura déclaré que son intention est de restituer la Valachie et la Moldavie; ou bien il évoquera partiellement lorsque les arrangements dont je vous ai parlé, arriveront relativement à un nouvel état de choses, auront été convenus entre les deux puissances. L'Empereur est prêt pour l'un ou pour l'autre parti. L'un et l'autre lui conviennent. En regardant comme plus avantageux à la Russie l'avantage qui lui laisserait la Valachie et la Moldavie, il le préférerait par cette unique raison; mais il faudrait au préalable s'entendre sur les conditions de l'avantage et sur la forme à lui donner. Il faudrait, sur ce base que je vous ai développée, qu'il fût fait une convention intergouvernementale traité de Tilsitt que vous seriez autorisé à signer. Elle garantirait à la Russie l'intégrité des Provinces qui lui seraient laissées. Cette convention resterait secrète, chaque des deux Empereurs évoquerait d'une manière publique son refus d'évacuer cette ou cette province sur lequel il présenterait, et on arriverait à faire à Paris, d'une part un traité entre la Russie

et la Russie). Sous la Médiation de la France; et l'autre part une Convention entre la France et la Russie. Sous la Médiation de la Russie, pour sanctionner les accords qui auraient été conclus secrètement entre les deux grandes Puissances.

Celles sont, M^e. l'Ambassadeur, Sur ce point important de politique, les intentions de l'Empereur. Ce qu'il professerait à tout le moins que les forces russes restent en paisible possession de la Galicie et de la Moldavie. Cependant le désir de ménager le Cabinet de St. Petersbourg et de s'attacher de plus en plus l'Emp^t Alexeï ne l'éloigne pas de lui abandonner ces deux Provinces moyennant une juste compensation à grande échelle des Provinces russes; et enfin quelques très-éloigné du Partage de l'Empire turc, et regardant cette mesure comme fatale, il ne fait pas qu'en vous expliquent avec l'Emp^t Alexeï et son Ministre, vous le condamnez d'une manière absolue; mais il vous prouvera représentant avec force le motif qui le pouvait en faire révolter l'Empereur. Cet antique projet de l'Ambition Russe est un lieu qui peu attire la Russie à la France, et sous ce point de vue, il faut se garder de détourner entièrement ses Espérances.

J'ai d'abord, Monsieur, appellé votre attention sur cet objet de la mission que vous aviez à Riga, puisqu'il est le plus important par ses conséquences et celui qui embrasse le plus d'intérêt, mais il n'est pas le premier dont vous ayez à nous parler; avant de venir là, il faut que la Russie ait déclaré la guerre à l'Angleterre. La Constance de l'Angleterre dans la Baltique est seule un motif de guerre et le plus sérieux; la Russie affirmerait sa propre Dignité, Si elle souffrait sans le venger, un pareil attaquant dans une mer dont elle protège l'indépendance; Elle affirmerait sa considération au dehors, sa puissance au dedans. La guerre doit-elle être immédiatement suivie de la paix, il faut qu'elle soit déclarée; que le Ministre Russe à Londres soit rappelé; que l'Ambassadeur Anglais soit chassé. Ce devoir en impose à la Russie non seulement par toutes les conventions politiques, mais encore par le Traité de Tilsitt qui lui en fait une obligation expresse. Il est impossible de croire qu'elle ne soit réunie au moment où vous arriverez à St. Petersbourg. La Russie devra alors faire déclarer la guerre pour la cause commune et l'y continuera en cas de refus. La guerre doit, comme la Russie, défendre l'Indépendance de la Baltique. Le Danemark, par le Traité qu'il vient de conclure avec la France, a pris l'engagement de l'unir aux mesures qui auront pour objet de forcer la Suède à prendre parti pour le continent. Il faut connaître que si la chose est jugée absolument nécessaire, une armée française et danoise sera poste à terre en Scanie par le Norwégien, lorsque la Russie aura hissé la Finlande.

L'Autriche a d'elle-même et d'après le simple instructions verbales, adhéré aux vues de la France. Vous trouverez ci-joint un extrait de la dernière Dépêche de cabinet

au R^e de Starhemberg qui doit amener le général Deyard et
est Aubanadou, et l'autre va être en guerre avec l'Angleterre,
grand et puissant ennemi de l'alliance des deux premières puissances
du globe à leur voix le continent se lève tout entier et va au gré
de leur désir et échappe contre l'ennemi du Continent. cet état de
guerre de tous les Puissances contre ces Insulaires qui accapteira
leur commerce, paralysera leur industrie, rendra Périsable pour eux
les îles, le plus fertile de leurs domaines, est une belle conception et
le plan le plus vaste comme le plus difficile à exécuter. Il est exécuté.
On peut en attendre d'assez résulte ce qui n'empêchera pas d'y
jouer un rôle. Opérations actives auxquelles serviraient les
flottes dont on peut envers disposer.

On pourra songer à une expédition dans les Indes. Mais elle
paraît impraticable, plus la Cratative qui en serait faite (et que
ne peuvent la France et la Russie ?) épouvanteroit les Anglais;
la terre brûlée dans les Indes empêcherait la Confusion
à Londres, et certainement quarante mille francs auxquels la
foste aurait accordé l'apport que Constantinople se jugeant à
quarante mille francs venus par la Canale suffisant pour
épouvanter l'Asie et pour se faire la conquête. C'est dans de telles
vues que l'Empereur a laissé l'Aubanadou qu'il avait nommé pour
le R^e, se rendue à sa destination.

Il me sort à vous certains d'autres objets qui ont un
rapport avec cette avec la politique et dont l'idée n'a
pu être suggérée à l'Empereur que par son extrême sollicitude
pour le Intérêt de l'Emp^r. Alexandre. La Russie éprouve un grand
mal-être pour le résultat de cette qu'elle a faites pendant la
dernière guerre. La guerre maritime va exerciter et embarras
en la favorisant ces débouchés orientaux. L'Empereur propose
d'y suppléer en faisant faire dans le hussant et l'hiver et du
Printemps des actes pour plusieurs millions de bois de toutes
et autres objets d'approvisionnement pour la Marine. Ces
objets seraient payés au bout qu'ils seraient fournis; ils resteraient
en dépôt dans la foste de Russie, jusqu'au moment où le transport
en eleviendrait possible; mais il faudrait que ce dépôt fût sûr
et qu'on donnât toute garantie, que même en cas de guerre
entre les deux Empires il n'y soit porté aucune atteinte et
que les armes fussent chargées de la garde et de la surveillance
jouissent de toute liberté et de toute sûreté.

L'Empereur dans les mêmes vues se propose de faire construire
trois vaisseaux de 74 canons dans la foste de Russie, mais il
demanderait une grande garantie.

Ces navires voudroient être bons, nécessitant de l'argent dans
le pays et pourront procurer à l'empereur quelques moyens temporaires.
Ils doivent être accessibles à l'Empereur Alexandre, et c'est pourquoi
il faudra de plus qu'il fasse les préparatifs.

L'Empereur tient à l'exécution du traité de commerce de 1787,

Traité qui n'est ni avantageux ni désavantageux à la France, et dont la Russie n'en par expiré; mais dans son esprit de modération et d'équité, l'Empereur ne reculera pas pour le François des priviléges inutiles dans d'autres pays. Il ne s'opposait pas à un système général que j'avais avoué embrassé le ministère Roanne et qui a pour objet la destruction des corporations des négociants étrangers. il désirait que la Nation française soit toujours le mieux traitée, mais non au détriment des négociants Roumains, et d'une manière opposée aux vues de l'administration. Sur les révoltes qui sont surtout visibles sur Buziaj lui paraissaient courrouzantes. il était utile que les négociants français soient favorisés; il est plus utile que le commerce anglais soit soumis à des entraves et totalement découragé.

Cela tout, Monsieur, le binôme dont sur lesquels S. M. veut que je fixe votre attention. La correspondance qui s'y rapporte vous a déjà été communiquée. Il vous sera donné une copie de toutes les transactions qui servent à établir notre situation politique. Quant aux affaires d'un moindre intérêt, elles seront le sujet de quelques Dépêches que j'aurai l'honneur de vous adoper. Je sais que vous n'en négligerez aucune et que tous les intérêts de S. M. seront dans ce que l'objet de votre sollicitude et de vos soins.

Fontainebleau, le 14 novembre 1807.

Signd: Champagny.



